

Les Nouvelles de Loire-Atlantique

Mensuel édité par la
Fédération de
Loire-Atlantique du
Parti Communiste
Français

Pour tout Renseignement
02 40 35 03 00
ou redac.nla@orange.fr

Numéro 1002

14 mars 2016

prix : 0,70 €

NON

A LA

DESTRUCTION

DU DROIT

DU TRAVAIL

99% contre 1% : avec le Code du travail, on y est !

La montée en puissance en quelques jours de la pétition et de la mobilisation sur le 9 mars démontre le fossé entre la société jeune et/ou « branchée » et la politique gouvernementale. **Un fossé de désaccord et non pas d'incompréhension.**

La nullité de certains commentaires sur ce mouvement montre la déshérence politique à droite et à gauche. De Sarkozy qui commente avec le plus grand mépris la mobilisation des jeunes « qu'est-ce que les lycéens peuvent comprendre au code du travail ? » à Jean-Marie Le Guen tentant de réduire la portée du mouvement avec des calculs comptables. Cela dénote surtout leur fébrilité, car tous 2 sont sur le même choix de société : fragiliser encore plus les salariés actuels et futurs, les isoler et les démunir de recours face au patronat. Fébriles car quand on touche au Code du travail, on n'est plus à la marge, **on est dans le dur**. Le dur qui est au cœur de l'affrontement de classe : les droits et protections acquis de dure lutte par les généra-

tions précédentes. Qu'ils s'appellent congés payés, temps de travail ou de repos légal, salaire minimum, statut ou convention collective, droit prud'homal, congés payés, protection sociale, interdiction du travail des enfants..., tout cela est l'objet de combats incessants sur des décennies, des siècles. Beaucoup l'ont oublié, mais le patronat jamais ! Aujourd'hui, pour beaucoup de salariés dans les boîtes sans vrai syndicat et sans rapport de forces favorable, la seule garantie est la Convention de branche et **en dernier recours, le Code du travail !**

Il est de la plus haute importance d'encourager et contribuer à la mobilisation actuelle. **Quelle meilleure façon de nourrir le congrès du PCF et de construire les campagnes présidentielle et législatives, que d'être utiles à amplifier et éclairer cette lutte ?** Car il s'agit bien là du combat des « 99% face au 1% de privilégiés ».

Mireille PERNOT

Europe



De quoi le BREXIT
est-il le nom ?

2

3ème circonscription



Gilles Bontemps, Isabelle Huchet
Mobilisés pour l'emploi

3

Loi « El Khomri »



Retrait du projet de loi
Mobilisations massives

5

Femmes et précarité



Situation préoccupante !

6

Compteurs Linky



Au delà des peurs,
de vrais sujets

7

Iran : Le rééquilibrage des forces politiques ouvre des perspectives de développement du pays

Les résultats définitifs des élections ont confirmé la forte poussée des proches du président Hassan Rohani, sans pour autant obtenir la majorité des 290 sièges du Parlement.

Les réformateurs et les modérés constituent désormais une alternative crédible aux conservateurs qui dominaient jusqu'alors. Après un second tour en avril, pour 69 sièges en ballottage, le nouveau Parlement devrait perdre de son pouvoir de nuisance et le président modéré se trouver conforté. Après l'aboutissement de la négociation sur le nucléaire avec les Etats-Unis entraînant la levée de l'embargo, le système donne une chance à l'agenda économique du Président. Même si sa stratégie est pour l'instant pénalisée par la baisse des cours du pétrole. Il doit à présent mettre en place une politique créatrice d'emplois, en développant le secteur automobile deuxième employeurs du pays.

L'actualité internationale

2

De quoi le BREXIT est-il le nom ?

Le Royaume-Uni (R.U) n'était pas parmi les six membres fondateurs de la CEE en 1957. L'appartenance à une zone de libre échange lui suffisait (AELE). L'intégration à un « super-Etat européen » n'a jamais été son horizon politique. L'Europe occidentale s'est construite à partir d'un axe franco-allemand, à une époque où il y avait deux Allemagnes et la guerre froide entre l'Ouest capitaliste et l'Est socialiste. La petite Europe était le premier glacis sous contrôle de l'OTAN, face aux pays du pacte de Varsovie.



Issu du plus grand empire colonial du monde, allié privilégié de l'impérialisme américain, le Royaume Uni puissance nucléaire, est devenue la deuxième économie de l'U.E derrière l'Allemagne, (mais devant la France), et la première cité financière européenne. Malgré les réticences de la France (l'opposition du général De Gaulle), le Royaume-Uni a fini par obtenir son adhésion en 1973 et l'accès au grand marché unique de 28 membres, avec plus de 500 millions consommateurs.

Alors pourquoi se pose aujourd'hui la question du « BREXIT », la sortie des britanniques de l'U.E (British Exit) ?

Au départ, c'est une question interne au sein du parti conservateur. La promesse de leur leader depuis 2013, d'un référendum sur l'appartenance à l'U.E, pour calmer l'aile eurosceptique de son parti. Certains trouvent même que le Brexit c'est de « la com », alors que les vraies menaces pour l'U.E sont ailleurs. Les partisans de l'intégration croissante croient trouver dans le « plus d'Europe » une réponse aux crises multiples de l'U.E. David Cameron pour convaincre son camp de voter OUI (rester dans l'U.E) avait besoin d'un accord sur « moins d'Europe ». **Pour retenir les Britanniques, les 28 ont cédé au chantage et certaines concessions ont été acceptées.**

Si le « Oui » l'emporte le 23 juin, les dérogations prévues

s'appliqueront. Déjà le R.U. s'était exonéré de l'euro, de Schengen, de l'union bancaire et de la coopération policière et judiciaire. L'accord accentue cet état de fait: Les allocations familiales versées aux parents travaillant dans un pays autre que le leur, dont les enfants sont restés dans leur pays d'origine, diminueront. Le R.U. pourrait suspendre toutes les aides sociales aux migrants, en cas d'afflux massif. « Temporairement » (pas plus de 7 ans !). Exemption sur

« l'Union toujours plus étroite ». L'octroi d'un carton rouge vis-à-vis de décisions communautaires... Protection de la City contre toute discrimination des pays utilisant l'Euro.

Deux poids, deux mesures.

L'été dernier, les mêmes institutions ont rejeté la demande de rééchelonnement de la dette grecque après des années d'austérité. La règle de fer imposée aux Grecs ne concernera pas les Britanniques. Dès l'accord signé, Boris Johnson, le maire conservateur de Londres, se prononçait pour le « Non », jugeant les concessions insuffisantes et espérant ainsi ravir à Cameron la direction du parti en 2020.

Au-delà du résultat du vote, le statut de « membre à part » du Royaume-Uni dans l'U.E risque de susciter un effet domino. D'autres Etats, nordiques ou de l'Est, réclamant les mêmes dérogations que celles concédées. Face aux difficultés croissantes résultant d'une mondialisation chaotique, se profile la réalité d'une « Europe à la carte » reflet des contradictions interétatiques des trois impérialismes européens dominants : la City rêve de rivaliser avec les places financières de New York et Hongkong, l'Allemagne a parmi ses premiers clients les Etats-Unis et la Chine; quant à la France elle maintient son contrôle sur l'Afrique et le Proche-Orient. **Le Brexit et ses conséquences, pourrait donner l'occasion d'un rebond des peuples européens pour une vraie coopération entre des Etats-nations libérés de la domination des puissances financières.**

Syrie: pour gagner la paix, passer du cessez le feu aux pourparlers

Le cessez-le-feu en Syrie, entré en vigueur le 27 février ira-t-il jusqu'aux pourparlers à Genève sous l'égide de l'ONU ?

L'intervention directe des Russes, depuis septembre 2015, a confirmé ce qui est aujourd'hui un paramètre clé : Bachar Al-Assad contrôle maintenant près de 80% de la Syrie « utile ». Il n'y aura pas de défaite « militaire » de son régime. Soutenu par l'aviation Russe, les Iraniens, le Hezbollah libanais, des milices chiites irakiennes et afghanes, Bachar pense qu'il peut gagner militairement et son objectif n'est pas la négociation.

Les deux grandes forces djihadistes sur le terrain – Daech et Al –Nostra, branche syrienne d'Al Qaida – sont exclues de l'accord de cessez-le-feu, et donc reste des cibles de l'aviation russe. Les autres mouvements rebelles seraient d'accord pour négocier mais pas avec Assad « qui a tué près de 200 000 syriens et détruit son pays ». **Reste que les meilleures forces sur le terrain contre Daech sont les Kurdes de Syrie soutenus par Moscou et Washington. Ils ont pour objectif numéro un de se tailler un territoire autonome le long de la Turquie.** Celle-ci entend avant tout empêcher ce projet qui renforcerait les kurdes de Turquie.

L'Arabie Saoudite et les pays du Golfe, avec le soutien de la Turquie, n'ont qu'une obsession stratégique : contrer ce qu'ils appellent « l'expansionnisme iranien » du camp sunnite. Ils entretiennent leurs factions de la rébellion syrienne et voulaient la chute de Bachar, (comme la diplomatie française de Fabius/Hollande).

Mais Moscou a douché les velléités d'Ankara et de Ryad.

En conséquence les Etats-Unis se sont empressés d'amener les Russes à un cessez-le-feu.

La vraie question est maintenant de passer de la cessation des hostilités entre le régime et le vaste spectre de la rébellion à une négociation.

Il faut à tout prix empêcher que le conflit se propage dans les pays limitrophes, notamment la Turquie, entraînant toute la région du Moyen-Orient dans une guerre dont plus personne ne peut prévoir l'issue. **La diplomatie française devrait se donner comme nouveau cap de faire aboutir le processus de fin de guerre et de transition démocratique et non se préoccuper d'abord de ses intérêts, notamment ses ventes d'armes tous azimuts.**

Le conseil européen deale avec la Turquie pour repousser les migrants hors d'Europe...



Le haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU s'est dit « profondément préoccupé » par l'accord qui prévoit de renvoyer tous les migrants qui arrivent en Grèce vers la Turquie, y compris les demandeurs d'asile syriens, de façon à tarir leur afflux. **En contrepartie, la Turquie obtiendrait une rallonge de trois nouveaux milliards d'euros.**

Tension au Venezuela, le parlement veut destituer le Président



Majoritaire depuis les élections de janvier, la coalition de la droite et du centre a annoncé le lancement d'une procédure référendaire de destitution du président socialiste Nicolás Maduro, après avoir réduit son mandat de 6 à 4 ans. **L'affrontement de classe est redoutable, car l'héritier de Hugo Chavez avec les forces populaires contrôle tous les autres rouages de l'Etat, dont l'armée.**

Bruxelles épingle les mauvais élèves, dont la France

Pour la 2ème année d'affilée, la France est épinglée pour les déséquilibres « excessifs » de son économie, au même titre que l'Italie, le Portugal, la Bulgarie et la Croatie. Le coup est d'autant plus rude pour la France qu'elle est également considérée en situation de déficit excessif dans le cadre d'une procédure de surveillance parallèle sur les finances publiques. **Pierre Moscovici, ancien ministre du gouvernement Hollande, devenu commissaire européen, conseille en particulier « d'améliorer le fonctionnement du marché du travail qui demeure peu satisfaisant ».** En somme une Loi Travail...

NDDL : vers un référendum

A la faveur d'un remaniement ministériel et de l'entrée au gouvernement de ministres écologistes, le président de la république annonçait un référendum local d'ici octobre sur le transfert de l'aéroport de Nantes à Notre Dame des Landes. Si ce référendum soulève un certain nombre de questions : faisabilité juridique, question posée aux citoyens, périmètre de la consultation, le fait est que plusieurs sondages montrent que localement les habitants sont favorables au transfert. Selon le Canard Enchaîné, un sondage réalisé par Harris à la veille des élections régionales révèle que **59% des électeurs ligériens sont favorable au transfert parmi lesquels 70% des électeurs communistes plébiscitent ce transfert**. Un plébiscite communiste bien résumé par Gilles Bontemps président de l'ADECER 44 : « **Nous sommes dans un territoire dynamique qui doit trouver des réponses en termes d'infrastructures et d'aménagement du territoire pour conforter l'emploi et la qualité de vie des habitants. Ce projet est indispensable à notre avenir !** »



En Loire-Atlantique

3

3ème circonscription de Loire Atlantique Gilles Bontemps, Isabelle Huchet : mobilisés pour l'emploi

A l'occasion de dernier remaniement ministériel, Jean-Marc Ayrault, député de la troisième circonscription était nommé Ministre des Affaires Etrangères, son suppléant, Jean-Pierre Fougerat, décédé il y a un an, il convient désormais de procéder à une élection législative partielle.

Cette législative partielle aura lieu les 17 et 24 avril prochains sur la 3ème circonscription de Loire-Atlantique comprenant les communes de Cordemais, Couëron, Indre, Nantes (Cantons 4 et 5), St-Etienne de Monluc, St-Herblain (Cantons St-Herblain 1 et 2), le Temple de Bretagne, Vigneux de Bretagne.

Quelques heures avant que plus de 15000 personnes ne défilent dans les rues de Nantes contre la loi travail, le Parti Communiste Français désignait ses candidats sur la 3ème circonscription de Loire-Atlantique.

Gilles Bontemps, ancien conseiller régional, vice-président chargé des transports et Isabelle Huchet, syndicaliste dans le secteur de la santé et militante associative sur le quartier des Dervallières seront respectivement candidat et suppléante.



les réductions de dotations des collectivités réunis.

L'emploi est une priorité pour les deux candidats. Ils souhaitent conforter les infrastructures existantes dont certaines semblent menacées comme la centrale de Cordemais en lisière de circonscription dont 2 tranches fermeront en 2018 et qui menace à terme 600 emplois. La crainte est même la fermeture totale de la centrale dans une région en grande précarité

énergétique.

Au cœur même de la manifestation, l'ancien élu régional fustige le projet de loi Travail, un « *texte d'essence libéral dicté par le Medef et la commission européenne et qui viendrait précariser le travail. Ce projet de loi, c'est la régression sociale à tous les étages : remise en cause des 35 heures, casse de la hiérarchie des normes qui vise à privilégier les accords d'entreprises, facilitation des licenciements...* » « *Il faut tout simplement retirer ce projet de loi* » surenchérit sa colistière Isabelle Huchet. « *Il y aurait urgence à augmenter les salaires, les pensions, les retraites et les minimas sociaux !* » assure Gilles Bontemps, « un scandale quant on sait les profits réalisés par les entreprises du Cac40 : 50 milliard d'€. Tout le monde parle d'emploi mais cela ne peut se régler en cassant le code du travail, ni en réduisant l'investissement comme le fait le gouvernement actuel en supprimant 18 Milliards d'€ aux collectivités. L'argent existe pour une véritable politique de développement durable. Par exemple la fraude fiscale identifiée par Bercy et placée en Suisse (et ce ne sont pas les salariés qui peuvent frauder) représente 138 milliards d'euros soit plus que le déficit de la sécurité sociale et

Les deux candidats portent une logique de développement et donc de sauvegarde de l'emploi que ce soit à la DCNS d'Indret, ou encore à Arcelor. « Les députés doivent être en prise avec les enjeux industriels locaux, défendre le développement du tissu industriel et donc le dynamisme de nos bassins d'emploi. Quels sont les députés qui ont porté une loi contre les licenciements boursiers si ce n'est les députés communistes, il faut renforcer le pouvoir des salariés dans l'entreprise, favoriser le fait qu'il puissent reprendre leur entreprise quand les vautours de la finance dilapident les savoir-faire et les richesses de nos territoires » assurent les candidats.

De même Gilles Bontemps entend défendre au plus haut niveau les infrastructures inhérentes au développement du territoire, le grand port maritime qui subit le désengagement de l'Etat et le transfert de Nantes Atlantique vers notre Dame des Landes dont le retard pris a aussi des incidences en terme d'emplois.

STX : De nouvelles commandes sans véritable stratégie industrielle



Les Chantiers navals de Saint-Nazaire sont un des fleurons industriels, non seulement de l'ouest, mais du territoire national. C'est le dernier grand chantier naval de France.

Si le carnet de commande est rempli jusqu'en 2020 (après la remise, en mai, du plus gros paquebot de croisière du monde, l'Harmony of the seas, STX doit livrer un navire mi-2017, puis deux en 2018, deux en 2019 et deux en 2020. Une commande de sous-station électrique vient également d'être confirmée) la CGT dénonce une charge de travail excessive que ne peuvent absorber les salariés des chantiers.

Et pour cause, selon le syndicat, les ouvriers sont passés de 2 417 en 2002 à 873 aujourd'hui. Pour faire face, le syndicat demande l'embauche de 600 ouvriers et de 200 techniciens.

Dans un article paru dans la revue Progressiste du premier trimestre 2016, Aymeric Seassau, secrétaire de la fédération de Loire-Atlantique du PCF dénonce la stratégie des chantiers pris dans la tourmente de la finance.

En pleine crise économique, le piège de la monoproduction (les paquebots de luxe), la défaillance du système bancaire et la difficulté de trouver des financements ont eu raison de centaines d'emplois.

« Il est aujourd'hui possible de mettre le chantier sous contrôle public, de garantir les coopérations industrielles nationales nécessaires et le retour aux embauches »

Aymeric Seassau

Alors que les chantiers sont mis en vente par l'actionnaire principal, l'Etat qui dispose d'une minorité de blocage a « *semble t-il, choisi l'inaction* » selon le responsable communiste, et d'accuser : « *Au-delà du bassin d'emplois nazairien, la question qui est posée est celle d'une politique industrielle nationale à l'heure où la France pointe aux derniers rangs de l'Europe en part industrielle dans la valeur ajoutée derrière la Grèce, devant seulement deux pays : Le Luxembourg et Chypre* ». C'est aussi ce manque de volonté nationale à redynamiser l'industrie qui coûte au chantiers. « *Pourtant les débouchés existent pour le site nazairien « GDF a besoin de gaziers, France Telecom de câblers et une quinzaine de bateaux de tourisme, affrétés pour beaucoup par des collectivités locales, ont plus de trente ans... »*

« La Santé va mal »

Aide Soignante, militante syndicale, la remplaçante de Gilles Bontemps, Isabelle Huchet, entend profiter de la législative partielle pour faire entendre haut et fort les problèmes qui rongent la santé.

« Dans les hôpitaux, cliniques, maisons de retraite les salariés sont les variables d'ajustement sur lesquelles reposent une politique d'économie. Mauvaises conditions de travail, externalisation vers des sociétés extérieures des salariés des cuisines et des agents de ménage, dénonciation des accords d'aménagement du temps de travail pour mettre fin au RTT, réduction des équipes, dénonciation des conventions collectives (et toujours à la baisse), salaires de misère pour de bonnes journées temps partiel subit et à fortiori pour les jeunes femmes, voilà le lot quotidien des salariés de la santé. Des conditions de travail difficiles qui participent de

la qualité des soins auprès des patients et qu'il faut voir améliorées de toute urgence pour le bien de tous. »



Les communistes dans le débat préparatoire au 37ème congrès

Dans la cadre de la préparation de son 37ème congrès le Conseil National du Parti Communiste Français invitait l'ensemble des communistes à participer à l'élaboration du texte de base commune (présenté ci-dessous). Plus de 300 contributions sont remontées à la commission nationale de transparence des débats et de multiples débats ont été organisés dans les cellules et les sections à travers la France. En Loire-Atlantique, 11 contributions individuelles et une contribution collective ont été produite par les militants et de nombreux débats ont été organisés et continuent de l'être en vue de préparer le congrès. Les contributions locales ont porté sur les 3 objectifs du congrès (Projet, élection de 2017, Parti) avec la nécessité pour nombre de camarades de mener la bataille idéologique contre le capitalisme, d'être plus lisible et identifiable par les citoyens; pour 2017 de mettre en avant le travail sur le projet avant la désignation du candidat à la présidentielle sans oublier les législatives ; Enfin pour ce qui concerne le Parti, les contributeurs expriment l'importance de son renforcement, de sa proximité ainsi que la nécessité de participer à des rassemblements majoritaires pour exercer le



37ème Congrès du PCF

4

« Un débat d'idées qui unit »

Véronique Mahé, Membre du Conseil National du PCF, livre à NLA sa réflexion après le CN du 6 mars.



« Plus que jamais notre pays a besoin d'un Parti Communiste offensif, ouvert, qui soit facilitateur du rassemblement, un parti qui permette d'imposer des droits nouveaux au travail, pour le logement, à la santé, à l'éducation, à la justice sociale, à la culture. Plus que jamais notre pays a besoin d'une gauche engagée proposant des solutions nouvelles, sociales, écologiques, démocratiques, économiques pour sortir le peuple de France de la situation funeste où Sarkozy et Hollande l'ont amené. L'ouverture d'un véritable débat est urgente et la démarche des primaires peut y contribuer. Raison de plus pour l'investir, avec nos propositions, et la faire progresser en la rendant réellement collective et populaire. Ce processus peut être un moyen utile à ce que nous voulons : bousculer le scénario déjà écrit du match à trois avec une candidature commune des forces de gauche qui veulent une rupture avec la politique libérale suivie des décennies, une rupture avec l'austérité. La question qui se pose à nous aujourd'hui est : le PCF peut-il investir intelligemment ce débat ? Ou laissons-nous d'autres le faire ? Voire certains tenter de le dévoyer ? Où est la place du doute quand on sait que 2017 peut voir la gauche détruite, réduite à la marginalisation ? Bien évidemment, il ne s'agit pas de refaire les primaires « socialistes » de 2012, il ne s'agit pas simplement d'un casting. Ce que nous voulons ce n'est pas une bataille de personnes qui divise, mais un débat d'idées qui unit. Le PCF est prêt à s'y engager. »

- Le Calendrier du congrès**
- 6 avril : Date limite de dépôt des textes alternatifs.
 - Mai : Congrès de section
 - 4,5 et 6 mai : Vote de la base commune par les adhérents du PCF.
 - 14 et 15 mai : Fête des Nouvelles de Loire-Atlantique.
 - 28 et 29 mai : Congrès départemental à la Carrière de Saint-Herblain.
 - 2,3,4 et 5 juin : Congrès national

Le temps du commun

Le 6 mars dernier, le conseil national adoptait le projet de base commune pour le 37ème congrès du Parti Communiste Français qui se déroulera du 2 au 5 juin. Les Nouvelles de Loire-Atlantique se sont penchées sur ce texte avant qu'il ne soit amendé et soumis au vote des communistes. Un texte qui reprend les trois objectifs du 37ème congrès : la mise en avant du projet communiste, le choix du Parti pour les échéances de 2017 et ses nécessaires transformations. Il est ainsi divisé en trois parties : le temps commun, 2017 : une autre voie pour la France, les transformations utiles et concrètes pour un Parti Communiste de nouvelle génération.

Le Temps en commun
« Le temps du commun » avance des réponses aux questions posées pour une transformation sociale de progrès: dans quelle société et quel monde, dans quelle France voulons-nous vivre? Quels sont les repères pour l'action? Quels outils pour des changements vers l'émancipation humaine? Pourquoi le commun devient-il une valeur neuve? Où sont les possibles? Il n'évacue aucun obstacle. Il affronte aussi bien les efforts idéologiques inouïs des forces du libéralisme pour diviser à l'infini leurs victimes ou pour pousser leur domination jusqu'à la guerre, que les tentatives dramatiques de gestion au jour le jour du capitalisme par le social-libéralisme, ou encore les dangers mortifères des néo-fascismes. Il veut faire reculer le sentiment d'impuissance partagé par des millions de nos concitoyens tant vis-à-vis d'eux-mêmes que vis-à-vis de la politique. Il l'affirme dès les premières lignes en allusion aux 1 % de privilégiés possédant autant que 99 % des êtres humains : « En ce début de XXIème siècle, l'idée force, c'est bien que le mouvement d'émancipation est le mouvement de l'immense majorité au profit de l'immense majorité. [...] » Le capitalisme mondialisé et financiarisé est incapable de relever les défis du siècle: la révolution numérique, la réponse aux besoins utiles, la préservation de la planète, les exigences de liberté, d'égalité; du bien vivre... Son dépassement n'est pas seulement un choix d'humanité face aux désastres qu'il engendre mais une nécessité qui prend source au sein même des contradictions du système. Les contenus du « temps du commun » sont des ambitions de luttes et des objectifs de conquêtes: « zéro chômage », une société du bien vivre et du bien commun, la République de liberté, d'égalité et de fraternité, une autre Europe ou encore une France engagée pour la paix dans le monde.

Marc Brynhole

2017 : Une autre voie pour la France
Les échéances électorales de 2017 peuvent-elles être un moment positif pour le pays et pour la gauche ? Le texte adopté par le conseil national : « 2017, une autre voie pour l'avenir de la France » répond par l'affirmative. Il lève les brouillages sur les intentions prêtes au PCF pour en affronter les véritables enjeux et annonce les initiatives politiques marquantes qui permettront des avancées. La situation politique est totalement inédite du fait de la fracture entre le mouvement social, la jeunesse, la gauche, ses électeurs d'un côté et le clan Hollande-Valls de l'autre. Cette fracture pourrait conduire à l'effacement du courant de gauche dans notre peuple. Nous voulons éviter ce danger mortel pour le pays et au contraire saisir l'opportunité d'un rassemblement plus large, qui conduira, dans le prolongement du Front de gauche, à la constitution d'un front populaire et citoyen, social et politique victorieux. Pour 2017, notre objectif est la constitution d'une majorité populaire pour un projet de transformation, d'une majorité parlementaire qui rende des comptes au peuple et non au Président. Comment parvenir ? En conjuguant la participation active aux luttes et notre engagement dans la primaire pour qu'elle ne soit pas celle conçue par la direction du PS, une

affaire de casting permettant à Hollande de se sauver, mais un moment de débat de contenu où se formulent les exigences en un mandat populaire qui sera le socle d'entrée pour les candidats. Le texte appelle à un immense effort politique des communistes pour donner la parole au peuple. Ce sera l'objet de la grande consultation que nous lançons avec l'objectif de demander à 500000 personnes d'exprimer leurs exigences pour ce mandat. Le texte expose les initiatives qui peuvent rendre possible ce chemin. Aux communistes d'en décider

Olivier Dartigolles

Les transformations utiles et concrètes pour un Parti Communiste de nouvelle génération

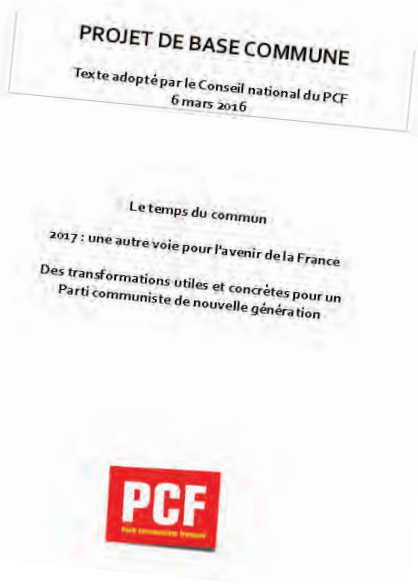
Si nous sommes un parti combatif, présent dans tous les départements, nos structures d'animation sont aujourd'hui fragilisées. Comment les revitaliser ? Comment animer notre parti de façon plus efficace ? La première partie du texte sonde notre capacité à débattre de grands objectifs politiques.

Comment lier besoins immédiats et perspective de transformation pour rendre notre projet palpable ? C'est avec cette ambition que nous invitons à créer et investir des espaces de solidarités concrètes. Cet objectif s'allie avec notre volonté de faire de notre Parti un outil pour comprendre, agir et s'émanciper. Ce sont des éléments essentiels pour investir tous les lieux de décisions et prendre le pouvoir avec et pour le peuple. La seconde partie du texte affirme que notre Parti est un interlocuteur connu et reconnu dans le paysage politique, une organisation militante capable de faire vivre ses idées, ses actions sur le territoire national. Mais comment tirer parti de cette richesse en associant davantage nos adhérents à nos activités ? Comment ouvrir les portes aux nouveaux adhérents ? Les réponses sont essentielles pour atteindre nos objectifs d'implantation et de proximité. La partie 3 du texte

interroge notre conception citoyenne de la politique. Comment faire évoluer l'organisation vers une pratique citoyenne quotidienne? Comment être soi-même et capable de travailler avec les autres ? Comment rendre visibles ces espaces et permettre l'investissement du plus grand nombre ? Pour traduire ces réflexions et objectifs en propositions concrètes, ce texte débouchera sur un relevé de décisions, adopté lors du Congrès. Il s'appuiera sur les propositions formulées lors des congrès de sections et départementaux.

Emile Lecroq

Contributions initialement parues dans Communistes du 09 mars 2016



Les cheminots et retraités dans la lutte !

Le 9 mars également, les cheminots ont été appelés à agir par la grève pour exiger des embauches, des augmentations de salaire ainsi qu'un haut niveau de sécurité autour d'un décret socle (proposé par le gouvernement) qui déterminera la réglementation du travail et le temps de travail de tous les cheminots (SNCF et entreprises ferroviaires privées).

La destruction du code du travail ne concerne pas seulement les salariés en activité. C'est à toute la société que le Gouvernement et le Patronat veulent s'en prendre, qu'ils soient jeunes ou retraités. **C'est le sens de la journée nationale d'actions qui a eu lieu le 10 mars, pour les pensions et le pouvoir d'achat, à l'appel de neuf organisations syndicales et associations de retraités !**



Le social au cœur

5

Retrait du projet de loi « El Khomri » : mobilisations massives !

Le 9 Mars s'est déroulée une première journée de mobilisation à travers le pays contre le projet de loi de la ministre du travail, Myriam El Khomri, « visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs ». Tout bénéf pour le Medef ! Ce texte offre en effet une liberté totale au patronat et constituerait s'il était adopté un recul historique des droits pour les salariés.

Toutes les mesures envisagées visent à précariser toujours plus, flexibiliser toujours davantage les salariés pour faire baisser le « coût du travail, afin de faire grossir les profits financiers et les dividendes versés aux actionnaires. C'est tellement vrai que le Président du Medef, Pierre Gattaz, soucieux de ses intérêts, vient de signer une pétition pour soutenir le projet de loi !

Face à ce projet antisocial, 7 français sur 10 considèrent que le projet de réforme du code du travail constitue une menace pour les droits des salariés. Et ils ont raison et l'ont montré en se mobilisant par centaines de milliers à travers le pays !

En Loire-Atlantique, c'est à Nantes, Saint-Nazaire et Châteaubriant que les cortèges se sont mis en branle. De nombreuses organisations de jeunesse comme la CGT Jeunes, Solidaires Etudiant-e-s, UNEF, JOC, les Jeunes Socialistes ou encore le Mouvement des Jeunes Communistes ont par ailleurs appelé tous les jeunes à se réunir, à débattre et à s'organiser dans les lycées, les universités, les quartiers et les entreprises.

Egalité Femmes-Hommes dans l'entreprise !



À l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le 8 Mars, une déclaration unitaire (CFECCG, CGT, FSU, Solidaires, UNSA) appelait les salariées « à se mobiliser sur leurs lieux de travail pour faire cesser ces discriminations inacceptables et faire de l'égalité une réalité ». La déclaration dégage 10 pistes concrètes d'interventions

communes et interpelle le patronat et les pouvoirs publics, dénonçant notamment la suppression du ministère dédié aux droits des femmes. De nombreuses initiatives ont par ailleurs été organisées avec les salariés sur les lieux de travail. L'occasion pour la CGT de lancer sa campagne pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles.

Point d'orgue de cette mobilisation, le 8 mars à 12h30, la CGT avec 40 organisations féministes, s'est rassemblée devant le MEDEF. Alors que le patronat prétend que l'égalité Femmes-Hommes est seulement une question sociétale, refusant toute mesure contraignante sur le sujet, ce rassemblement a été l'occasion de mettre le MEDEF en face de ses responsabilités. Au programme, des témoignages de salariées mobilisées, et notamment des femmes de chambre du Royal Monceau, des salons de coiffure-ongleries de Château d'eau, des Maternités, d'Aéroboutique, de Sopra Steria....



en 1936, le Front Populaire vote la semaine de 40h



en 2016, le gouvernement propose la semaine de 60h

C'est ça le progrès ?

À l'image de la mobilisation contre le Contrat Première Embauche (CPE), où la jeunesse avec les salariés avait fait reculer le gouvernement aux côtés des salariés, les jeunes sont venus gonfler les rangs des manifestants et pour beaucoup d'entre eux, leur détermination était nette à poursuivre le mouvement, notamment lors des journées de mobilisations intersyndicales.

Les contre-propositions des organisations de jeunesse étaient également au cœur des mesures immédiates réclamées pour la dignité des jeunes et des salariés. Avec pour les apprentis et les stagiaires la revendication de la rémunération et droits à la hauteur du poste occupé. Sans rémunération en dessous du SMIC et avec les mêmes droits que les autres salariés comprenant une protection sociale.

Face à une précarisation croissante du salariat, les organisations syndicales comme la CGT proposent que le CDI redevienne la norme d'emploi. Tout en poursuivant la répartition des richesses et la diminution du temps de travail sans baisse de salaire entre toutes et tous pour en finir avec le chômage et assurer une protection sociale suffisante à chacune.

Alors que le gouvernement main dans la main du MEDEF, a déjà reculé pour repousser l'examen du projet de loi, nul doute que le rapport de force politique et syndical ainsi que son unité sera la clef du retrait de ce texte inique.

Grève au CHU de Nantes



Les personnels des urgences du CHU de Nantes ont voté, le 7 Mars dernier, la poursuite de la grève avec le service de médecine polyvalente urgente qui a rejoint le mouvement. La revendication principale des professionnels se concentre sur les effectifs d'infirmiers et d'aides-soignants.

En effet, suite à la mobilisation des points positifs ont été arrachés mais les discussions achoppent encore sur l'accueil des patients aux urgences. Les syndicats (CFDT, CGT, FO et Sud), ont ainsi réussi à imposer à la direction la création d'1,7 poste d'infirmier. Autre avancée l'attribution aux professionnels au vu de leurs conditions de travail difficiles de la prime d'insalubrité à son taux maximal, soit 848 € bruts par an.

Le rapport de force continue à grossir avec deux unités de médecine polyvalente qui revendiquent l'attribution des postes d'infirmiers et d'aides-soignants supplémentaires. Face à la politique d'austérité, adossée aux effets dramatiques de la loi HPST, qui déstructure toujours plus l'offre publique hospitalière, détricote le tissu sanitaire et médico-social de proximité et aggrave le renoncement aux soins, la mobilisation des professionnels de santé est plus que jamais nécessaire.

Travailleurs détachés et dumping social

La commissaire européenne, Marianne Thyssen, chargée de l'emploi et des affaires sociales, a annoncé, mardi 8 mars, une révision de la directive « travailleurs détachés » de 1996. L'objectif affiché est de réduire au maximum les différences de coût du travail entre salariés dans un même pays.

Il n'est pas question d'abandonner le principe même du travailleur détaché. « Il est à la base de notre marché intérieur unifié. Mais les abus se sont multipliés et l'incompréhension monte chez nos concitoyens, nous devons tenter d'y remédier », selon Mme Thyssen, qui fut la présidente du Parti chrétien-démocrate flamand.

La principale nouveauté apportée par la Commission européenne s'articule autour du fait que les travailleurs détachés, employés dans un autre pays de l'Union avec un contrat de leur pays d'origine, devront bénéficier des mêmes conditions de rémunération que leurs collègues travaillant pour la même entreprise avec un contrat de ce pays « d'accueil ».



Jusqu'à présent, la directive de 1996 n'imposait qu'une seule chose : que les travailleurs détachés touchent au moins le salaire minimum du pays d'accueil. Désormais, ils devraient aussi pouvoir prétendre au 13e mois, aux primes de Noël ou d'ancienneté si elles existent dans le secteur ou la branche qui les emploient. « Nous devons imposer le principe d'un salaire égal pour un travail identique dans tous les secteurs », explique Mme Thyssen au journal « le Monde ». C'est toutefois aux États qu'il appartiendra de fixer cette règle, pas à la Commission, souligne-t-elle.

Les travailleurs détachés sont un des facteurs du dumping social dont les États-membres et les salariés sont victimes mais n'est pas le seul. En effet, à quand un véritable sursaut concernant les distorsions de salaires et de protection sociales ou la possibilité pour les gouvernements de se protéger face au dogme du marché libre, source de tant de régressions ?

Les classes populaires, toujours là, mais où sont-elles ?

On ne parle aujourd'hui plus de classe sociale et par conséquent plus non plus de classe ouvrière ni de classe populaire. Pour autant, il existe toujours des groupes d'individus possédant, maîtrisant les outils financiers et économiques alors que d'autre non. Le capital lui est aujourd'hui encore plus concentré. Alors où sont passées les classes populaires ?

La question est ouverte pour le prochain Huma café,
Vendredi 18 mars de 18 h à 20 h
au Lieu Unique à Nantes

Avec Marie CARTIER, Maître de conférences à l'Université, Directrice du Centre Nantais de sociologie, coauteure d'un livre remarqué "Sociologie des classes populaires contemporaines" dans laquelle les auteurs dressent un "portrait de classe" de la société française.



Culture, idées, sciences

6

Film : Joe Hill



Joël Hillstrom, immigrant suédois, arrive aux États-Unis en 1902. Militant très actif au sein de l'Industrial Workers of the World (IWW) et pionnier du protest song dont Woody Guthrie ou Bob Dylan s'inspireront. Ce film évoque une période trouble du mouvement ouvrier américain pendant laquelle les militants de l'IWW, les Wobblies, font l'objet d'une répression systématique et violente, tant de la part des services de police que des milices patronales.

Lundi 21 mars 2016, 20h30
Le Cinématographe,
Un film de Bo Widerberg
12 bis, rue des Carmélites, à Nantes.

Suivi d'un débat organisé par
IHSCGT44, CHT et AMD Nantes.

Femmes et précarité : une situation préoccupante !

Depuis plusieurs années, études et statistiques à l'appui, nous pouvons faire le constat social et politique d'une régression de la situation et des conditions de vie réservées aux femmes : les phénomènes sexistes s'amplifient de nouveau, les femmes immigrées sont victimes de la double discrimination, les questions salariales restent défavorables entre hommes et femmes (Taux d'emploi, niveau de salaire, temps partiel subi...), le droit à l'IVG est menacé, la précarité touche massivement le travail des femmes et produit son lot de misères et de difficultés tant dans leur vie quotidienne que celle de leur famille.

Dans la crise économique actuelle, les Femmes sont en première ligne pour subir les mauvais coups, à l'image du projet de réforme du droit du travail qui est une véritable double peine pour les femmes. Elles sont majoritairement touchées par la précarité car elles subissent :

- Des discriminations dès l'orientation professionnelle et la formation,
- Des discriminations sur le marché du travail, puis au moment de la retraite : bas salaires, emplois précaires (CDD, etc.) ou sous-emplois (temps partiels contraints ou emplois non-qualifiés), chômage, tensions entre vie familiale et vie professionnelle, situation de vie monoparentale ...

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont à l'origine de la précarité pour les femmes. Certes, la précarité ne leur est pas spécifique. Certains emplois occupés par des hommes sont également précaires. Mais, les inégalités en accroissent à la fois l'occurrence et le risque pour les femmes.

Le taux d'activité des femmes est corrélé à l'âge des enfants. Si la part de femmes diplômées augmente et si l'accès des femmes à des postes de responsabilité s'améliore, la qualité de l'emploi des

femmes reste majoritairement plus faible que celle des hommes. En France, 30% des femmes actives sont à temps partiel contre 7% des hommes actifs. En équivalent temps plein, les hommes perçoivent en moyenne un salaire supérieur de 25% à celui des femmes.



Nous constatons un accroissement des inégalités femmes-hommes en matière de santé dans les territoires prioritaires. Aussi, plus d'une femme sur 4 déclare avoir renoncé aux soins en ZUS contre un homme sur 5.

Les familles monoparentales sont constituées pour l'essentiel de femmes seules avec enfants pour lesquelles les contraintes liées à l'articulation vie professionnelle/vie familiale sont plus lourdes en termes financiers et temporels

que pour les femmes en couple. En ce sens, la précarité des femmes intègre de nombreuses dimensions : professionnelles et familiales, collectives et individuelles.

En 2016, il est encore possible, pour une sportive de très haut niveau d'être exclue du champ d'action des sponsors au motif « pas assez jolie pour la pub » (Silvana LIMA, championne de surf).

En 2016, il est encore possible d'entendre dire : « ce n'était pas vraiment un viol ; et puis, elle l'a bien cherché » pour ce crime subi par les femmes. Alors que la liberté de la femme passe aussi par sa capacité à disposer de son corps, à gérer ses envies et ses désirs.

8 mars : journée internationale de lutte des femmes est donc toujours d'actualité. Mais, la réalité montre que ce combat reste plus que nécessaire toute l'année.

Marie-Annick Benatre

Robespierre et la fabrication d'un monstre

Jean-Clément Martin, ancien directeur de l'Institut des urgences politiques, des rivalités d'hommes et les tible" comme étant seul d'histoire de la Révolution française, a d'abord été professeur d'histoire contemporaine à l'université de Nantes. Aujourd'hui, il est professeur émérite de l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, où il a succédé à Albert Soboul et à Michel Vovelle à la prestigieuse chaire d'histoire de la Révolution Française. Juste avant cette biographie de Robespierre, il vient également de publier un Dictionnaire de la Contre-Révolution (2011, dir.) et une Nouvelle histoire de la Révolution française (2012). Avec constance, il dénonce de longue date "la machine à fantasmes" d'une certaine historiographie de La Guerre de Vendée.

Le parti pris de cette nouvelle biographie de Robespierre, qui fait son originalité et son intérêt, est le refus annoncé de tout sensationnalisme et de toute approche psychologisante ou affect. Chapitre après chapitre, nous voyons ainsi évoluer l'homme parmi ses pairs et ses rivaux, dont beaucoup ont partagé les mêmes expériences : une enfance difficile, une adolescence studieuse et une réussite sociale, mondaine et littéraire précoce. Après son entrée en politique à la veille de la révolution (1783-1789), J-C Martin décrit la mutation de "Robertspierre" [sic] en "Incorruptible" de 1789 à 1791. "Chef des Jacobins", il est le "guide incontesté" de la révolution, avant d'en devenir le "meneur indécis" de septembre 1792 à juillet 1793. Soumis à "l'épreuve du pouvoir", jusqu'en avril 1794, il en devient "l'idole abattue" dans la deuxième partie de l'année 1794. Dans ce parcours, "ni énigme, ni transcendence, ni abomination démoniaque ; simplement des jeux politiques et

contraintes d'un État en guerre". Au passage, l'auteur met en évidence "le lien inattendu et incompréhensible, en bonne logique", établi entre Robespierre et Carrier à propos des massacres de Nantes et de la Guerre de Vendée. Robespierre est "toujours accusé, encore en 2014, d'avoir été le bourreau de la Vendée", grâce au tour de force de transformer Carrier, son ennemi personnel, en assassin robespierriste.

À travers ses multiples et successives prises de position politiques, même modestes, on comprend à la lecture que Robespierre s'exprime le plus souvent en réponse ciblée aux Danton, Marat, Pétion, Saint-Just, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Hébert, Collot D'herbois, dans un jeu de bascule permanent, et pendant longtemps sans exercer une magistrature suprême quelconque. Lorsqu'il paraît y accéder, il est alors sans tarder mis hors la loi par ses collègues, le 9 thermidor An II (1794), une date considérée comme terminale de la phase ascendante de la révolution. On le sait, à ce jour, aucune rue parisienne ne porte le nom de Robespierre, passé à la postérité comme l'archétype du monstre. Sans l'absoudre de rien, sans l'accabler non plus, Jean-Clément Martin démontre clairement que cette réputation a été fabriquée de toutes pièces par les Thermidoriens eux-mêmes qui, après l'avoir abattu, voulurent se dédouaner de leur propre recours massif à la violence d'Etat. Les 10 et 11 thermidor, qui voient l'exécution de Robespierre, de Couthon, de Saint-Just et de près de cent autres, servent en réalité à stigmatiser "l'Incorruptible" comme étant seul responsable de la "Terreur".

L'accusation de "tyran" (Barère), père du "système de la terreur" (Tallien), réécrit par un tour de passe-passe l'histoire de la Révolution et a fini par s'imposer jusqu'à nous.

L'auteur le concède : "la difficulté est grande pour articuler ensemble toutes ces facettes : l'homme secret et solitaire, "incorruptible" adulé des foules, membre du puissant Comité de Salut Public et, enfin, tyran décapité". Depuis Thermidor, il est le "monstre", parfait bouc émissaire". Pourtant, en historien méticuleux et mesuré, Jean-Clément Martin démonte la légende noire pour retrouver l'homme. Il ne veut pas "accabler Robespierre comme seul responsable de la violence révolutionnaire, parce que rien parmi les archives et les mémoires ne permettent de l'affirmer". Un ouvrage d'histoire experte - dans une édition très soignée, avec index et bibliographie - qui tord le cou à bien des mythes.

Jean-Clément Martin, Robespierre et la fabrication d'un monstre, Ed. Perrin, 2016, 300 pages, 22,50 €.

Jean-Yves MARTIN

Jean-Clément Martin

ROBESPIERRE
La fabrication d'un monstre



70 % des sympathisants Front de Gauche favorables au transfert de Nantes Atlantique à Notre-Dame-des-Landes dans les Pays de la Loire (harris interactive novembre 2015). C'est le record absolu par affinité politique. De façon globale, le niveau d'approbation oscille entre 59 et 56% (ipsos décembre 2015) et est de 58 % en Loire Atlantique (Ipsos février 2016).

« Le Comité des Finances Locales (CFL) a demandé à être associé d'urgence aux travaux sur la réforme de la dotation globale de fonctionnement, qui doit entrer en vigueur début 2017 »

André Laignel, président du CFL a jouté que « **Le calendrier paraît complexe à tenir** ».

Au cœur des collectivités

7

Conseil Métropolitain de Nantes Métropole Des transitions au service du développement

Le Conseil commence par la prorogation du Plan Local de l'Habitat en attendant le prochain Plan Local de l'Urbanisme. Les enjeux : 70 % de ménages éligibles au logement social sur la Métropole et il manque 11 000 logements sociaux pour atteindre les 25 % de logements sociaux. Pour les élus communistes, « il est plus que nécessaire aujourd'hui de considérer le logement comme un droit et pas comme un bien faisant l'objet d'un marché spéculatif permettant de créer des rentes spectaculaires pour certains, au prix de grandes difficultés pour le plus grand nombre ». Il s'agit d'augmenter de 2000 la production annuelle neuve de logement social. Cependant, le principe de la mutualisation des taux apparaît : il permet de compenser entre communes vertueuses et non vertueuses les réalisations de logements. Les élus communistes seront particulièrement attentifs au rattrapage effectif par tous dans les constructions.



inattendues (meubles, matelas, charpentes...) voire chez lesquelles il y a un risque sur des conditions de travail déjà pénibles (postes, livraisons...). Les élus communistes seront attentifs sur ces points. Toujours dans la vigilance, lors de l'approbation du Contrat d'Objectifs Territoire Énergie Climat, ils ont appelé la Métropole à rester attentif à ne pas confondre utilisateur final et acteur direct d'un système qui pousse vers toujours plus de profits et toujours plus de déchets.

Le sujet des aides financières à l'agriculture aura permis d'évoquer les conséquences de la suppression des outils de régulation, du rôle des grandes surfaces et les solutions. Les communistes sont partisans de l'agriculture de proximité, de taille humaine, utilisant les circuits courts pour pérenniser les exploitations et garantir les rémunérations. Ils proposent de réfléchir à un dispositif de portage foncier entre la phase de défrichage et l'installation du nouvel exploitant. Enfin, la délibération sur le transfert du Marché d'Intérêt National de Nantes Rezé se met en accord avec l'importance de l'agroalimentaire dans notre région (50 000 emplois). Le MIN représente actuellement 1 200 emplois directs et est le deuxième de sa catégorie après Rungis. Le transfert permettra de se doter d'un outil à la hauteur de cet enjeu industriel qui va dans le sens du rééquilibrage des activités entre le nord et le sud de l'agglomération et ouvre un potentiel de nouveaux emplois.

Après le logement, il faut apprendre des erreurs du Plan vélo précédent, si l'objectif - très ambitieux - de 12 % de déplacements à vélo en 2030, est positif, la prudence doit être de mise pour les aménagements. En effet, les voiries vélos rehaussées de 20cm par exemple, font perdre en accessibilité. Il est donc nécessaire de rendre le plan vélo compatible avec le schéma directeur d'accessibilité. Par ailleurs, l'octroi de subventions à l'achat de cycles concerne des professions pour le moins

Compteurs Linky

Au delà des peurs, de vrais sujets



Depuis quelques semaines, les collectivités de nombreux courriers d'administrés exprimant leur opposition au compteur communicant Linky voire demandant aux

collectivités de se prononcer contre cette installation. Il n'est pas possible pour les collectivités de refuser les compteurs car ils appartiennent à ErDF qui est autorisé à faire évoluer leurs matériels. L'argumentation sanitaire des opposants paraît difficilement recevable : affirmer qu'un risque est existant exige une démonstration telle qu'elle remettrait en cause le consensus scientifique. Le diagnostic à distance peut être un réel progrès et la possibilité via le même matériel de verser sur le réseau une énergie produite localement peut être intéressante. Cependant, ces nouveaux compteurs accompagnent techniquement la libéralisation du marché de l'énergie. Avec la multiplication des producteurs apparaîtront des offres tarifaires non seulement quantitatives mais aussi qualitatives (par exemple recharger une voiture électrique peut ne pas être la même chose que faire fonctionner un frigo). Sur l'emploi, malgré la filière de construction et de remplacement des nouveaux compteurs, les effectifs ErDF devraient diminuer.

Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

Nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

L'accroissement démographique ainsi que l'attractivité de la métropole Nantes Saint-Nazaire ont depuis longtemps des conséquences sur les zones naturelles et agricoles, nombre d'habitants ne trouvent pas de logements abordables proches de leurs lieux de travail ce qui aggrave les problèmes de déplacement.

Le nouveau SCOT, donne des règles ambitieuses communes même si elles sont plus restrictives. En réaffirmant le rôle des pôles structurants qui disposent de transport, cela permettra de densifier les communes afin de lutter contre l'étalement urbain et agir concrètement sur la qualité de vie pour tous.

La loi SRU (qui a créé les SCOT) a permis de construire un grand nombre de logement sociaux, malgré cela, force est de constater que l'objectif initial de 20% est très loin d'être atteint par toutes les communes de plus de 3500 habitants. Nombre de communes ont traîné les pieds en s'exonérant de cette obligation, les nouveaux objectifs du schéma sont clairs et précis afin que la mixité sociale soit présente sur l'ensemble du territoire.

Les pôles structurants pourront à terme aboutir à la construction d'une étoile ferroviaire autour des grandes centralités pour desservir Savenay, Nort-sur-Erdre, Saint Etienne de Monluc...

Le développement économique au travers de l'aéronotique, l'agroalimentaire et les aménagements portuaires sont également pris en compte afin de tenir par tous les bouts les futurs aménagements du territoire.



Près de vous

Les élus communistes chapelains s'expriment sur les services publics

Dans leur dernière tribune, rappel de fondamentaux salutaires dans un contexte où l'austérité, les privatisations, le désengagement de l'État engageant petit à petit la population dans une dégradation inexorable des services publics. « Qui d'entre nous n'a pas été confronté à la dégradation de nos services publics ? » s'interrogent les élus qui en viennent à citer des exemples : les tournées de courriers non faites, les délais de réparation des lignes téléphoniques, les délestages électriques... Le changement d'entité préalable à ces dégradations : le passage aux sociétés anonymes comme pour La Poste, EDF-GDF, France-Télécom... « Renoncer au service public, c'est renoncer à une idée du vivre ensemble ainsi qu'aux valeurs fondamentales de la République. [...] Car, quand l'entreprise renvoie les consommateurs à leurs seuls moyens, le service public assure un accès aux citoyens selon leurs besoins » concluent-ils.

Le 2 mars, expulsions de familles roms à Carquefou



Dans un communiqué de la fédération du PCF, Marie Annick Benâtre réagit. Elle rappelle l'historique : les familles ont été expulsées de Couëron puis de Tougas avant de trouver refuge sur le terrain de l'ancienne centrale d'achats système U. La dernière expulsion s'est faite au mépris de la circulaire de 2012 invitant à un traitement digne et à la recherche de solutions d'accompagnement préalable à toute évacuation. En effet, ici, aucune solution : les enfants sont déscolarisés en cours d'année et le travail social accompli par les associations se trouve interrompu. Après avoir rappelé que le nombre de Roms ne varie ni en France, ni dans la Métropole Nantaise, elle note que « Les décisions d'expulsions prises par l'État et la ville de Carquefou les maintiennent [les familles] dans la précarité et l'insécurité permanente, ignorant les conditions nécessaires à leur insertion, notamment par le logement et l'école. Il est urgent, comme le demandent les militants communistes et leurs élu-e-s d'organiser une table ronde entre l'État les collectivités locales afin de trouver une solution durable [...] ».

Jeunes Communistes

La jeunesse nantaise en lutte !

La mobilisation du 9 mars a été une réussite pour une première action contre la loi Travail avec plus de 15 000 manifestants à Nantes. Si c'est bien à l'initiative de la jeunesse qu'est née la contestation avec un appel national produit par différentes organisations de jeunesse, dont l'UNEF les Jeunes CGT, le MJCF, l'UEC, la JOC, et d'autres, l'ampleur de la mobilisation a été possible grâce à l'appel de syndicats, notamment la CGT. La manifestation a réuni salariés, étudiants et lycéens unis contre la casse des droits des salariés. Travailleur ou travailleur en formation, tous ont exprimé leur refus de vivre dans la précarité.



La JC devant les lycées et l'UEC à la fac ont milité en diffusant largement l'appel unitaire à la mobilisation. Le succès de la pétition en ligne, et le travail militant des camarades, ont permis le succès de l'assemblée générale étudiante avec plus de 400 participants laissant des étudiants debouts, et même dans les couloirs pour les plus retardataires.

A la suite de cette AG où il a été voté comme revendication le «retrait de la loi» les étudiants nantais sont partis en cortège afin de rejoindre le rassemblement donné place du Bouffay.

La pression sur le gouvernement ne doit pas retomber, c'est pourquoi le MJCF et les autres organisations de jeunesse progressiste comme la CGT jeunes appellent à une nouvelle manifestation le jeudi 17 mars.

D'ici là les Jeunes Communistes et sa branche étudiante, l'UEC, continueront le travail militant pour faire grandir la mobilisation et obtenir le retrait de cette loi. La lutte contre cette loi sera également l'occasion de faire valoir notre vision de la société et du rapport au travail afin de faire émerger de nouvelles espérances au sein des jeunes. **Cette réforme ne répond pas aux aspirations des travailleurs et encore moins à celles des plus jeunes d'entre eux, cependant il n'est pas possible de se satisfaire de la situation actuelle. Avec presque un quart des jeunes privés d'emploi il est plus que jamais nécessaire que notre génération puisse faire entendre sa voix et prendre la place qui est la sienne**

Charles MARSAUD

Hommage à Simone LOUVARD

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Simone LOUVARD, adhérente de la section Rezé Sud Loire du PCF. Habitante de St Sébastien sur Loire, Simone avait débuté son engagement militant au sein de l'Union des jeunes femmes françaises, elle y exerça des responsabilités nationales. Par la suite, Simone sera chargée de la diffusion de l'Humanité dans sa commune et syndicaliste CGT à La Poste où elle était inspectrice principale à une époque où peu de femmes avait accès à ces fonctions. L'équipe des Nouvelles et la Fédération du PCF, présente à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.

Grande souscription départementale ! 9300 euros

Au mois de janvier, la fédération de Loire-Atlantique du PCF lançait une grande souscription départementale.

A ce jour, 9300 € ont été récoltés ! Au total ce sont près de 90 adhérents et sympathisants qui se sont mobilisés pour faire face aux difficultés financières de la fédération et permettre au PCF d'avoir les moyens financiers de ses ambitions politiques. La mobilisation continue ! Il nous faut poursuivre les efforts et continuer à proposer aux communistes, à leurs proches, leurs collègues, aux sympathisants, la souscription départementale. Il n'y a pas de petits dons, chaque euro versé à l'Association départementale de financement permettra à la fédération et aux sections du PCF de maintenir leur activité au service de la bataille d'idées contre le capitalisme. Chaque euro versé permettra au PCF de tenir des initiatives et des événements qui le font rayonner : débats et rencontres politiques, fête des Nouvelles de Loire-Atlantique, fête de l'Humanité... Pour toutes ces raisons, la grande souscription départementale est indispensable. Elle nous permettra d'affronter l'avenir et de réussir nos batailles politiques. Pour rappel, les dons à l'Association départementale de financement du PCF donnent droit à une déduction d'impôts (66%).

ILS ONT PARTICIPÉS A LA SOUSCRIPTION :

AMISSE Maurice, ARTEAUD Marielle, AUBE Michel, AUSSANT Claude et Ginette, BERNIER Aline, BERTU Patrick, BONNET Christian, BONTEMPS Chantal et Gilles, BOURSICOT Josette, BOY Marguerite, BUTTARD Aimé, CARDENAS René, CHAMPEAU Pierre, CHENEAU Yannick et Jeannine, CHIROKOFF Alexis, COLOU Bernard, COMBAUD Pierre, COTTENCEAU Gérard et Marie Claude, COUVEZ Eric, DANET Laurence, DENECHERE Antoine, DERRIEN Gérard, DIVAY Pascal, DIVET Alain, DRUAIS Ange, DRUAIS Maurice, DUGUY Henri, EVAIN Jacqueline, FAROUX Muriel, FLOQUET RICA Isabelle, FOURE Joel, GADET Pierre, GARCON René, GODARD Françoise, GRAVOILLE Catherine, GREE Michel, GRESSUS Henri, GROLLIER Jean, GUILLE Marcel et Marie Jeanne, HAUMONT Franck, HUCHET Isabelle, JOUAN Patrick, JOUATTE Claire, JOURNOUD Mélissa, LAIDI Michel, LE BRENN Marthe, LE CŒUR Jacques, LE CORRE Jean Louis, LELOUP Michel et Ghislaine, LETRANGE Bernard et Thérèse, LEVENEUR Françoise, LUCAS Michel, MAHE Véronique, MAIA Pedro, MAILLARD Aline, MAISONNEUVE Emilia, MARCHAND Guy, MERCIER Jean-Luc, MOYSAN Henri, PABOIS Anna, PINAULT Yves, PLOQUIN Yolande, RABEL Paul, RAIMBAULT Emile, RENEVOT Yvon, RICA Michel, RIOU Pierre, ROBERT Paul et Pascale, ROLLAND Robert, ROUSSEAU Alice et Jacques, SALECROIX Robin, SANZ Dominique, SEASSAU Aymeric, SYLVESTRE Georges, TROUILLARD Jannine, TURMEAU Jérôme.



«Nouvelles de Loire-Atlantique»

Directeur de la Publication :

Jérôme TURMEAU

Commission paritaire : N°0320 P 11519

Imprimerie : IMPRAM Lannion

Composition : Clément CHEBANIER

Responsable de la rédaction :

Jérôme TURMEAU

NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes

Tél : 02 40 35 03 00 - Fax : 02 40 48 56 36

e-mail : redac.nla@orange.fr

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :

Pedro MAIA

Robin SALECROIX

Gauthier LORTHIOIS

André MAURICE

Jeannine TROUILLARD



Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique

Parce qu'un journal, c'est un lien entre ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, parce que les Nouvelles de Loire-Atlantique ont un positionnement original et unique parmi la presse départementale, parce que ce lien, cet apport doit perdurer pour faire vivre la parole singulière qui est celle de votre journal, pour donner la parole aux acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux Nouvelles de Loire-Atlantique.

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : EMAIL :

☐ Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros

☐ Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de€

Chèque à l'ordre de PCF44

A renvoyer à NLA - Bulletin d'abonnement, 41 rue des olivettes, 44000 NANTES